



Préfecture d'Eure-et-Loir
Cabinet de la préfète

Chartres, le 05 février 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alerte météo de niveau orange "neige/verglas" en Eure-et-Loir Point de la situation à 19h00

Météo-France a placé l'Eure-et-Loir en vigilance orange "neige et verglas" lundi 5 février 2018.

En prévision des intempéries qui devraient se poursuivre en s'intensifiant dans la journée du mardi 6 février 2018, la préfète d'Eure-et-Loir a décidé de réunir les membres de la cellule opérationnelle départementale (police nationale, gendarmerie nationale, SDIS, conseil départemental, direction départementale des territoires...) à 15h30 ce lundi. Il s'agissait d'apprécier les conséquences des conditions météorologiques à venir dans le département et des mesures prises dans les départements voisins, en particulier en ce qui concerne les conditions de circulation des transports scolaires.

Compte tenu du caractère continu des chutes de neige sur un sol froid, une pellicule neigeuse, de l'ordre de 2 à 4 cm en moyenne, se formera d'ici la fin de la nuit prochaine.

La neige s'intensifiera en journée (mardi 06/02) pour former une couche pouvant atteindre une dizaine de centimètres environ et peut-être davantage dans certains secteurs du département.

- **L'interdiction des transports collectifs d'enfants**

Compte tenu des prévisions météorologiques, **les transports collectifs d'enfants sont interdits par arrêtés du 05/02/2018 à compter de 20h00 ce soir, pour une durée de deux jours, qui pourra varier en fonction de l'évolution des conditions climatiques.**

- **L'abaissement de la limitation de la vitesse à 80km/h pour les poids lourds sur l'ensemble du réseau routier départemental à deux fois deux voies avec terre-plein central**

Par arrêté préfectoral du 05/02/2018, la limitation de la vitesse est abaissée à 80km/h pour les poids lourds sur l'ensemble du réseau routier du département à deux fois deux voies avec terre-plein central (routes départementales et nationales).

Les usagers sont invités à une extrême vigilance sur les routes. Les services de l'Etat restent très attentifs à l'évolution des conditions météorologiques dans les heures à venir.

- **Le plan hivernal opérationnel depuis le 1^{er} novembre**

Depuis le 1^{er} novembre, les services de l'État en Eure-et-Loir, les maires et les associations engagées à leurs côtés, veillent à assurer l'hébergement des publics les plus fragiles, sans domicile stable.

Un dispositif spécifique pour cette période hivernale a ainsi été défini en lien avec les structures gestionnaires des places d'accueil, les services de l'État compétents, les forces de l'ordre, les services de secours, les principales collectivités ainsi que les associations œuvrant dans le champ social.

À ce jour, 144 places sont mobilisées (le nombre d'hébergements mobilisés par l'Etat depuis le début de la campagne hivernale a ainsi augmenté de + 40%).

Compte tenu des conditions de refroidissement, l'attention des services de l'Etat et des opérateurs sociaux partenaires, au premier rang desquels le foyer d'accueil chartrain qui gère le 115, est accentuée, pour être en mesure de mettre à l'abri toute personne qui le sollicite et renforcer la vigilance des maraudes.

L'ensemble des services de l'Etat reste mobilisé pour répondre aux situations collectives et individuelles induites par cette vague de froid et en collaboration avec toutes les collectivités locales concernées.

Contact presse :

Béatrice TANGUY – Chef du bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle
Tél. : 02 37 27 70 11 / 06 40 21 74 25